



## Barème EFC 2012

L'utilisation du label EFC est soumise au règlement de deux prestations.

- . **Frais de dossier**      **150 € (HT) \***      Ce montant est dû quelle que soit la décision. Il couvre les frais de vérification, validation, conservation).  
Il n'est payé qu'une seule fois.
  
- . **Cotisation annuelle variable**      Cette cotisation annuelle est valable 12 mois. Elle est destinée à couvrir les frais de fonctionnement et de communication du label EFC (contact, prospection gestion du site internet, contacts presse, réalisation d'études sectorielles, mailing etc...).
  
- Son caractère progressif est destiné à permettre aux petites entreprises de pouvoir exploiter le label

Tranche de CA (\*)

Barème 2012

de 0 à 0,5 M € HT  
de 0,5 M€ à 1,0 M € HT  
de 1,0 M€ à 2,0 M € HT  
de 2,0 M€ à 5,0 M € HT  
de 5,0 M€ à 10,0 M € HT  
de 10,0 M à 20,0 M€ HT  
> 20,0M€ HT

Nous contacter  
[contact@efc-centenaires.fr](mailto:contact@efc-centenaires.fr)  
T 01 45 55 09 83

*Cette cotisation est à comparer à : un coût d'annonce annuelle)  
un coût de référencement sur internet  
un communiqué de presse  
un stand sur une foire salon, marché  
etc*

Vous avez droit à un usage illimité du label sur tous supports

*Lors de votre adhésion nous nous engageons.*

*A mettre votre saga sur notre site  
A mettre votre coordonnées sur notre site  
A mettre votre logo en bandeau tournant avec un lien direct sur votre site  
A faire un communiqué de presse spécifique  
A vous faire bénéficier de notre réseau de partenaires ( voir site)*